

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20122 - 77ÈME ANNÉE

Présidentielle : texte diffusé hier dans les médias

PCR : 10 propositions à Emmanuel Macron



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Second tour 20²²
CONTRIBUTION PCR

Réaliser l'autonomie énergétique de La Réunion en favorisant le développement des énergies renouvelables propres. Nos terres d'Outre-Mer sont de véritables laboratoires

Réunir une conférence territoriale avec les élus, les acteurs économiques, les

Lors de la venue de Jean Castex en campagne électorale dans notre île jeudi dernier, Maurice Gironcel a transmis au représentant d'Emmanuel Macron 10 propositions du Parti communiste réunionnais. Ce texte a été diffusé hier dans les médias, en voici le contenu.

Pour inventer un nouveau modèle de développement, il faut le faire avec la participation active des peuples d'Outre-mer. La crise de confiance, exprimée dans les urnes le dimanche 10 avril 2022 dans les Outre-Mer et particulièrement à La Réunion, nous ramène à notre responsabilité collective et à la nécessité d'agir par des engagements forts et en rupture avec ce qui a été fait jusqu'à présent.

La stricte application de décisions nationales à La Réunion n'a cessé de montrer leurs limites, voire leurs contradictions. Au Parti Communiste Réunionnais (PCR), nous prenons notre responsabilité et nous apportons notre contribution à travers ce contrat de confiance pour La Réunion.

Les évènements qui se sont produits sur les 5 dernières années dans les territoires ultramarins sont révélateurs d'une situation particulièrement grave qui nécessite des mesures d'urgence. Le coût de la vie excessif, une crise du logement, un taux de chômage record (jusqu'à 2,5 fois celui de la France), le manque de moyens pour la santé, des retards de dé-

veloppement en service public sont autant d'inégalités qualifiées de « hors-normes » par l'INSEE dans notre île. Face à cela, nous constatons l'absence d'une loi de programmation pour La Réunion et une situation de plus en plus préoccupante avec la situation internationale récente. Les réactions de l'État français ne sauraient être celles d'une époque révolue qui ne peuvent que réveiller les blessures du passé. Il est plus que temps de répondre aux besoins des habitants, de faire vivre l'égalité des citoyens, où qu'ils vivent. Il n'y a pas d'autres manières de leur manifester confiance et respect que de faire confiance aux Réunionnaises et Réunionnais pour imaginer les solutions les plus appropriées à leur territoire dans la République.

Réunir une conférence territoriale avec les élus, les acteurs économiques, les représentants des salariés, les forces vives afin de définir un projet global sur le court, moyen et long terme avec une loi de programmation pour La Réunion.

Établir un Plan pluriannuel des investissements pour le financement de l'habitat (LBU et dépense fiscale) adapté à notre climat tropical et revoir les conditions d'attribution des aides au logement (les barèmes et le forfait de charges) pour les ménages aux faibles ressources.

Protéger les forêts primaires et la biodiversité de La Réunion classées au Patrimoine de l'Humanité (Pitons Cirques et Remparts) contre les espèces envahissantes.

Rattraper les retards en services publics de notre île (les mobilités, l'éducation, les logements,...) et les investissements d'urgence liées à la protection des populations (aléas climatiques, montée des eaux,...)

Faire de l'Océan Indien une zone de paix et proposer un traité à l'ensemble des pays de la zone.

Réaliser l'autonomie énergétique de La Réunion en favorisant le développement des énergies renouvelables propres. Nos terres d'Outre-Mer sont de véritables laboratoires d'innovation et d'expérimentation des énergies vertes et d'avenir.

Garantir la sécurité alimentaire en favorisant et en protégeant la production locale. Préserver et développer la filière canne-sucre-rhum - énergie. Permettre à La Réunion de nouer des relations de

codéveloppement avec les pays de l'Océan Indien et répondant à nos besoins.

Renforcer l'Histoire de La Réunion, dans les programmes nationaux et permettre l'apprentissage bilingue des langues maternelles dès l'école élémentaire afin de respecter les cultures et les identités régionales.

Mettre en en place un plan emploi et formation favorisant l'emploi local pour lutter contre le chômage dont les taux explosent dans tous les territoires d'Outre - Mer.

Revoir la politique fiscale.. La politique fiscale a une histoire, visant à tenir compte des particularités des territoires, de l'insularité. Elle a vécu. L'octroi de mer comme la TVA sont des impôts injustes. Nous proposons une fiscalité plus juste afin de baisser les taxes sur les produits de premières nécessités sans pénaliser les collectivités qui ne doivent plus dépendre de l'Octroi Mer.

« L'or i ramoli l'acier » : In kozman pou la route

Médame, méssyé, la sossyété, koze èk mwin sé koze èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami zot i koné l'acier sa in métal dir, mé l'or li lé plito tande tande. Si i fé in mélanj acier+or forssé sar pli tande ké l'acier. Mé la pa toussa, sa in proverbe la Perse é i fo ni rode kossa sa i vé dire :

– inn ni pé dire dovan l'or in om an acier, avèk in volonté sipèryèr, i pé lèss ali atandrir é même li pé sédé.

– dé, ni pé dire in om for avèk in volonté an acier, si li vien rish li pé ramolir.

Alor ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Edito

Première victoire contre l'ubérisation : Deliveroo condamné pour travail dissimulé

Le tribunal a suivi intégralement les réquisitions du parquet qui, lors du procès le mois dernier, avait demandé la peine maximale de 375 000 euros d'amende à l'encontre de la plateforme, ainsi qu'un an de prison avec sursis contre deux anciens dirigeants français de l'entreprise. « Le délit de travail dissimulé » est établi, a affirmé la présidente de la 31e chambre du tribunal judiciaire en annonçant la décision. Un porte-parole de Deliveroo a indiqué que la plateforme « envisageait » de faire appel. Deliveroo a été condamné en outre à verser 50 000 euros de dommages et intérêts à chacun des cinq syndicats (CGT, Union Solidaires, Sud commerces et services, Sud commerces et services Ile-de-France et Syndicat des transports légers) qui s'étaient portés parties civiles pour « préjudice moral ».

Le terme "ubérisation" fait son apparition pour la première fois dans le dictionnaire Le Petit Larousse 2017, qui le définit comme : la « remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet ». Par rapport aux plateformes classiques d'intermédiation entre utilisateurs et producteurs de contenus, l'ubérisation se distingue par le crowdsourcing (« sous-traitance par la foule »). Elle fait reposer sur les utilisateurs volontaires et flexibles la réalisation d'un certain nombre de tâches. L'idée portée par l'ubérisation est celle du « tous entrepreneurs ». La frontière entre travailleurs professionnels et collaborateurs de la plateforme est brouillée, ce qui entraîne une concurrence entre ces derniers.

Les activités "ubérisées" offrent davantage de souplesse. À visée collaborative, elles peuvent favoriser l'innovation et ouvrir des marchés à une nouvelle clientèle qui se voit offrir des biens et services moins coûteux et de meilleure qualité. L'ubérisation remet en cause le salariat comme norme. Les prestataires effectuent des "missions", ils sont rémunérés à la tâche. On parle de « revenu », de « chiffre d'affaires » et non plus de « salaire ». Les prestataires sont enregistrés sous le statut de l'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur). Ce statut créé en 2008 propose un régime simplifié de l'entreprise individuelle. Pour bénéfi-

cier du régime d'auto-entrepreneur, un plafond de chiffre d'affaires est fixé à 170 000 euros pour l'achat-vente et à 70 000 pour la prestation de services. De fait, la moitié des inscrits sous ce statut ne déclare aucun chiffre d'affaires, et seulement 5 % parviennent à dégager 5 000 euros par trimestre selon l'Insee.

Si le travail indépendant permet davantage de liberté dans l'organisation de son temps de travail, il est aussi vecteur d'incertitudes et d'insécurité. La précarisation des indépendants "ubérisés", qui ne bénéficient pas des protections liées au statut de salarié, est régulièrement dénoncée. La loi Travail du 8 août 2016 a introduit l'obligation pour les plateformes de prendre en charge une partie de la protection sociale des indépendants qui leur sont affiliés. Ce qui peut donner l'illusion d'une certaine liberté et souplesse – un argument de vente des plateformes – mais est bien moins protecteur que le statut de salarié, et fournit des revenus moins élevés. Les nombreuses plaintes de chauffeurs VTC brutalement déconnectés de la plateforme ou de livreurs à vélo accidentés ont conduit la Cour de cassation française à indiquer que ce statut de micro-entrepreneur était « fictif » et que ces travailleurs étaient bien en réalité des salariés. Mais les plateformes ne l'entendent pas de cette oreille. (...) L'Insee indique que moins de 200 000 indépendants accèdent à leurs clients par des plateformes numériques, mais de nombreux secteurs craignent désormais l'irruption de ces plateformes dans leurs modèles d'affaires : libraires, restaurateurs, hôteliers... Et malgré tout, ce sont sans nul doute les travailleurs eux-mêmes qui ont le plus à craindre d'une plateformes du travail (...) Le monde du travail a besoin de député communiste pour empêcher toutes les attaques à venir contre les travailleurs et leur droit.

« Ubérisation des nouvelles technologies conduit au changement rapide des rapports des forces et à la précarisation des peuples. »
Patrick Boucq

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

La tête épi lé manbre – La Rényon noute péi ! PCR noute parti

In pèpe si li vé ète majèrè li pé pa s'anpass d'in vré santr déssizyon politike

Mézami, mi panss i manke anou kékshoze. I manke kékshoze noute péi pou pran son responsabilité épi pou fé avanss bande solissyon li la bézoin pou li trape son vré dévlopman... In pé i di avèk la réjyonalizassion épi avèk la déssantralizassion ni pé fèrè toute sak ni vé fé.

Mé ni oi bien ké non.

Donk'alor ni pé dmandé si sé lo bande klé d'droi k'i manke, sansa si néna bande klé d'droi, mé i manke anou léspré pou antroprande noute prope dévlopman. In n'afèr ni romarke sé ké la plipar d'tan ni anparl lotonomi alimantèr, lotonomi ènèrjètik, d'ote kalité lotonomi mé nou la pèrè di lotonomi tou kour... Pé s'fèrè sé pars lotonomi alimantèr, osinonsa ènèrjètik é d'ote ankor sa sé dé zafèrè konkré, ni diré an déor d'la politik. Lotonomi tou kour an kontrèrè sé kékshoze li lé bien politik. Ni diré sé sak i pèrmète anou pou pran in déssizyon k'i sava dann sans lo zintéré noute péi.

Sé nou k'i shoiziré la fin épi ossi lo moiyn.

Si par égzanpe ni shoizi solman lo moiyn lo bande sèrviss l'éta zot i shoizi la fin pou nou. Zot ministèrè l'agrikiltire, épi zot bande sèrviss santral sé zot k'i shoizi pou nou. Si zot i shoizi pa pou nou, sé zot k'i shoizi lo bande kiltir k'i doizète

sibvansyoné é pa na nou. A partir d'la sé konmsi noute bra lé amaré dann noute do... Dann toute domène nou néna in konpétans partazé, é zamé nou lé mète dopi A ziska Z é sé sa k'i doneré anou lésplor ni gingn fé kékshoze par nou même, san pour san. Ni voudré in lotosifizanss alimantèr i fodré nou lé mètr dann projé-la. Mé nou lé pa mètr, nou lé mètr par boutte. Donk nou lé pa mètr ditou pars néna touzour in ministèrè, in sèrviss santral, in lérope pou anbare anou shomin.

Alon majine in loto épi plizyèr shofèr : inn pou la dirékssyon, inn pou l'alimaz, in n'ote pou lo frénaze, in n'ote ankor pou lo rofroisdissman. Donk néna pwin d'shofèr dossi é alon pa étone anou si lo loto i marsh kahin-kaha émème si i kalbite dann ba koté... Alor mézami, mwin lé pa konte lotosifizanss alimantèr – mèm pour –, pa konte lotonomi ènèrjètik – même pour –, pa konte lindistriyalizassion, pa konte toute bande mézir konkré néna dann noute programme, mé néna in n'afèr nou la bézoin sé la komande politik pars sé èl k'i pé fé ké lé zote komande konkré i vien a bou fé zot shomin konm k'i fo.

Néna la tête épi néna lé manbre : san la tête lé manbre i fonksyone pa an tan é an èrè, i fonksyone pa konm i fodré.

Justin